

*MAIRIE
DE
RUHANS
70190*

Canton de RIOZ
HAUTE-SAÔNE

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU
de la réunion du 19/07/2016

Présents : Mme Edith DUMOULIN, Mr Jean-Christophe GAGNAIRE, Mr Serge GIRARD, Mme Isabelle PAGNIER, Mme Céline VIGNARDET, Mme Eglantine PELCY, Mr Georges LANQUETIN.

Absents excusés : Mme Christiane LEVAUDEL, Mr CIANCIO Yannick, Mr Tom CARVAL.

Absente non excusée : Mme Brigitte MONNERET.

Secrétaire de séance : Mme PELCY Eglantine.

La séance a été déclarée ouverte à vingt heures trente.

1/ Autorisation d'emprunt – Réalisation d'un Contrat de Prêt PSPL d'un montant de 39 500 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement du projet d'eau potable

Le Conseil Municipal de Ruhans après avoir entendu l'exposé sur la réalisation d'un Contrat de Prêt PSPL d'un montant total de 39 500 € (trente-neuf mille cinq cents euros) auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement du projet d'eau potable.

Pour le financement de cette opération, M le Maire est invité à réaliser auprès de la Caisse des dépôts et consignations un Contrat de Prêt pour un montant total de 39 500 € (trente-neuf mille cinq cents euros) et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Ligne du Prêt indexée sur taux fixe :

Montant du Prêt : 39 500 €

Durée de la phase de préfinancement : 3 mois

Durée d'amortissement : 20 ans

Périodicité des échéances : Trimestrielle

Index : Taux fixe

Taux d'intérêt actuariel annuel: 1,10 %

Amortissement : échéances constantes

Typologie Gissler : IA

Commission d'instruction : 0.06 % (6 points de base) du montant du prêt

A cet effet, le Conseil autorise, à l'unanimité, Monsieur Le Maire à signer seul le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la ou les demande(s) de réalisation de fonds.

2/ Travaux voirie supplémentaire - Travaux de voirie du Vieux Chemin – Réfection du Chemin des Fougères et de la Ferme – Entreprise COLAS retenue

Après avoir entendu l'exposé du Maire sur le choix des travaux supplémentaires de voirie pour le chemin des Fougères et de la Ferme, l'entreprise COLAS, à l'unanimité, a été retenue pour le Conseil Municipal pour effectuer ces travaux.

3/ Cimetière – Choix de l'équipement cinéraire

Après avoir entendu l'exposé du Maire sur le choix de l'équipement cinéraire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le choix de la formule « idéal » pour le jardin du souvenir.

4/ Cartes jeunes 2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le renouvellement de l'offre de la « carte jeune » aux jeunes de la commune de RUHANS qui ont entre 11 et 23 ans.

5/ Décision modificative budgétaire

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 61522 : Entretien de bâtiments		78 715.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général		78 715.00 €
D 023 : Virement section investissement	78 715.00 €	
TOTAL D 023 : Virement à la sect^o d'investis.	78 715.00 €	
D 1641 : Emprunts en euros		1 500.00 €
TOTAL D 16 : Remboursement d'emprunts		1 500.00 €
D 21316 : Equipements de cimetière		6 000.00 €
D 2151 : Réseaux de voirie		17 000.00 €
D 21534 : Réseaux d'électrification		4 780.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		27 780.00 €
R 021 : Virement de la section de fonct	78 715.00 €	
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.	78 715.00 €	
R 1328 : Autres		995.00 €
R 1328 : Autres		52 000.00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement		52 995.00 €
R 165 : Dépôts et cautionnements reçus		55 000.00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées		55 000.00 €

Pour les travaux de la Mairie et de la Salle Polyvalente, le projet a obtenu plus de 100 000 € de subventions, ce qui justifie le report de 52 000 €.

Le reste à financer sera réalisé grâce à un prêt à taux zéro de la Caisse des Dépôts et Consignation soit environ, 55 000 €.

Deux trimestres de remboursement soit, 1 500 € en compte 1641.

Des travaux d'électrification d'une zone où vont se construire des maisons sont rajoutés pour 4 780 €, en contrepartie, une subvention du SIED de 995 € est accordée.

Des travaux de voirie supplémentaires sont inscrits suite aux travaux d'eau et aux intempéries pour 17 000 €.

Enfin, dans le cadre de la restructuration du cimetière, l'achat d'un équipement cinéraire pour 6 000 € est rajouté.

L'équilibre est fait par la réduction du virement à la section d'investissement et l'augmentation d'une dépense sur les bâtiments publics.

La séance est levée à 21 H 15.

Affichage fait le 20/07/2016

